

**A la mémoire
du Bâtonnier HENRI-ROBERT**

DISCOURS

**prononcé à Metz, le 2 Juin 1936,
à l'occasion du XV^e Congrès
de l'Association Nationale des Avocats**

PAR

M^e Jean Appleton

Avocat à la Cour de Paris

Président-Fondateur de l'Association

Président de l'Union internationale des Avocats

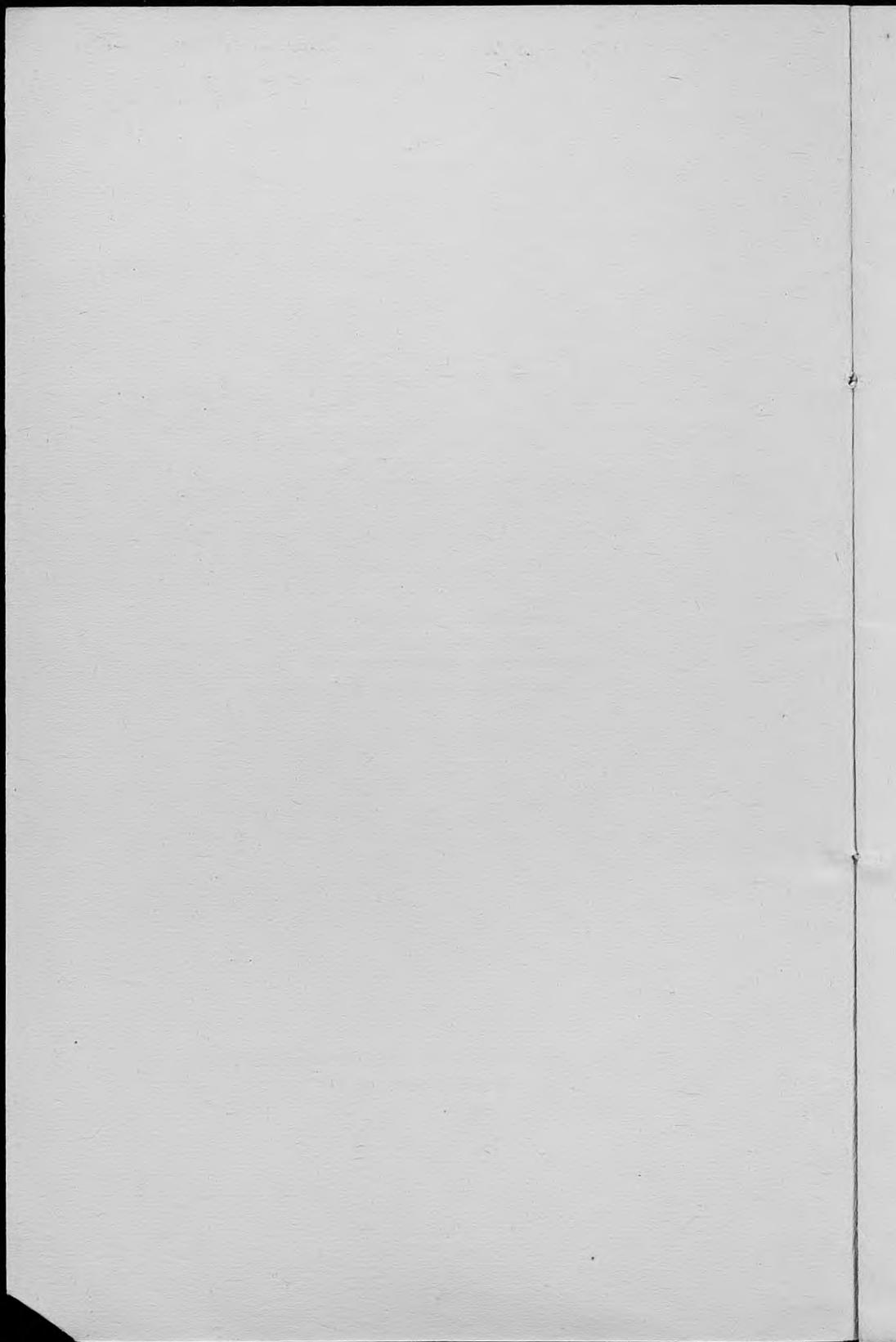


GAZETTE DU PALAIS

3, Boulevard du Palais, 3

PARIS (4^e)

1936



*A mon confrère et ami Clément Charpentier
Cardinal humaniste
Jean Appleton*

A la mémoire
du Bâtonnier HENRI-ROBERT

17378

F9F33

DISCOURS

prononcé à Metz, le 2 Juin 1936,
à l'occasion du XV^e Congrès
de l'Association Nationale des Avocats

PAR

M^e Jean Appleton

Avocat à la Cour de Paris

Président-Fondateur de l'Association

Président de l'Union internationale des Avocats



GAZETTE DU PALAIS

3, Boulevard du Palais, 3

PARIS (4^e)

1936

A la mémoire
de l'Année HENRI-ROBERT

DISCOURS

prononcé à Paris, le 2 Juin 1928
à l'occasion de la X^e Session
de l'Association Nationale des Français

par

M. Jean Bédouin

Président de l'Association Nationale des Français



ÉDITIONS DE LA LIBRAIRIE
G. SARRAULT, 10, rue de la Harpe
PARIS (5^e)

A la Mémoire du Bâtonnier HENRI-ROBERT

MESDAMES,
MESSIEURS,

Le jeudi 12 juin 1924, jour où il fut reçu à l'Académie française, le grand avocat que nous pleurons, arrivé au faite des honneurs et de la gloire, en rendit hommage au Barreau : « Cette faveur si haute, disait-il, je la dois à la robe d'avocat que je porte depuis près de quarante ans et à qui vous avez accoutumé de réserver une place dans votre Compagnie. C'est elle qui me prête ses titres de noblesse.

« Je ne m'y trompe pas : c'est au Barreau, où depuis ma lointaine jeunesse s'est écoulée toute ma carrière, que vous avez voulu ouvrir votre porte. L'Ordre des Avocats, déjà, avait magnifiquement reconnu ma fidélité. Je lui dois aussi, par l'effet de votre bienveillance, un ultime honneur dont je sens tout le prix. »

Henri-Robert disait vrai : l'Académie, en le recevant dans son sein, honorait à la fois une profession illustre et un grand avocat.

Sa vie, la presse l'a fait connaître, dans un éloge unanime, à ceux d'entre nous qui n'en ont pas été témoins. Je veux en citer quelques épisodes, d'abord parce qu'ils donneront à notre piété une occasion de plus de saluer cette tombe, et surtout parce qu'ils serviront d'exemples à cette jeune génération qu'il aimait, qu'il aida, et qui ne l'oubliera pas.

Cet orateur si sûr, ce joueur intrépide, cet escrimeur toujours heureux, qui savait porter à ses adversaires des coups si rudes et si droits, cachait une âme sensible. Pendant longtemps, la crainte d'être inférieur à sa tâche le fit trembler : « Tremble, carcasse... », disait

Turenne. Tous les grands soldats ont connu la peur : c'est leur gloire, d'avoir su la dominer.

Ce frémissement intérieur n'est pas le lâche abandon de l'homme devant sa tâche ; tout au contraire : c'est l'émotion de l'âme qui se mesure à son devoir. A ceux qui, l'ayant ressentie, savent la dominer, elle donne une force nouvelle : Henri-Robert l'exprime familièrement par ces mots : « Le *trac*, horrible et indispensable émotion, qui permet d'émouvoir les autres. »

La première fois qu'il plaida aux Assises, Henri-Robert fut si troublé qu'il en oublia l'ordre même des débats, se leva avant que l'avocat général eut fait entendre la voix de l'accusation, et récita en tremblant, devant la Cour stupéfaite, un exorde soigneusement préparé.

Il lui fallut se rasseoir aussitôt. Mais que faire ? Ce qu'il savait le mieux, c'était son commencement. Impossible de le répéter. Quant il eut enfin la parole pour de bon, le péril et l'angoisse lui avaient donné des ailes. Il improvisa. Il devait improviser ainsi pendant un demi-siècle.

Les Assises étaient son domaine. C'est là, dans cette atmosphère chargée d'orage où l'homme, derrière une grille, joue sa tête, sa liberté ou son honneur, qu'Henri-Robert mena, pendant cinquante ans, l'existence fiévreuse, anxieuse, glorieuse de l'avocat acharné à défendre, en face de l'accusation acharnée à punir. Il plaide successivement pour le caporal Géomay, assassin ; pour le lieutenant Anastay, assassin ; pour Gabrielle Bompart, victime peut-être autant que complice de Michel Eyraud ; pour Ferdinand, le dépeceur de femmes de la rue Botzaris ; pour Waché de Roo, parricide ; pour Thérèse Humbert, illusionniste et escroc. Au conseil de guerre il défend le général Fournier, poursuivi à la suite de la capitulation de Maubeuge. Il descend parfois vers de moins tragiques juridictions : c'est ainsi qu'il pose devant le Tribunal correctionnel le problème de la responsabilité médicale, en défendant le docteur Laporte, prévenu d'homicide par imprudence. Un jour, il ira à Colmar, en cour d'Assises, plaider une simple affaire de diffamation par la voie de la presse : il défend Edouard Helsey contre l'abbé Haegy... je me trompe : contre les détracteurs de son pays il défend la France. Parfois dans le secret de leur conscience, quelques

âmes pures s'émeuvent du rôle que joue l'avocat d'assises, prodiguant tous les prestiges de son talent pour sauver de l'échafaud quelque criminel affreux, monstre de cruauté cupide ou sadique. Eh quoi ! faut-il tant de temps, tant de papiers et tant de paroles, pour proclamer enfin que cette tête doit tomber ?

Prenez garde ! Plus le crime est affreux, plus la défense est nécessaire. A cet homme, qui a peut-être ses excuses, qui est peut-être un autre Lesurques, à cette femme qui est peut-être une autre Charlotte Corday, à tous ces êtres courbés sous la rude main de la justice, qui ont pourtant le droit de s'expliquer, de s'excuser, de se justifier peut-être, il ne reste qu'un ami, qu'un confident, qu'un homme qui puisse exprimer clairement pour eux ce qui gît encore de clarté obscure et voilée dans l'âme la plus noire. Cet homme, c'est l'avocat. Ne retirez pas aux misérables ce soutien qui ne sera jamais un conseiller perfide ou mauvais ; ne leur enlevez pas le secours de celui qui sera peut-être leur meilleur guide dans la voie sacrée du repentir !

N'oubliez pas que, de Jeanne d'Arc à Marie-Antoinette, de Calas à Danton, toutes les fois qu'en face des accusateurs et des juges ne s'est pas dressée la Défense, au forum parfois trop sévère de l'Histoire, les accusateurs et les juges ont fait figure de coupables.

N'oubliez pas qu'à l'heure de l'expiation, lorsque le misérable, chargé d'opprobre et d'entraves, apparaît à la foule hurlante en face du gibet, lorsqu'il recule d'horreur devant l'instrument du supplice, deux hommes seuls sont là, tous deux vêtus de noir, seuls messagers pourtant de pitié et d'espérance : le prêtre et l'avocat, la Défense et Dieu.

Comprenez-vous maintenant pourquoi, après avoir écouté, de toute l'ardeur de son âme juvénile, un grand orateur, parlant du haut de la chaire de Notre-Dame, Henri-Robert éprouva pendant quelque temps le désir et conçut le projet de troquer la robe noire de l'avocat contre la robe blanche du Dominicain ?

Tout de même, il resta fidèle au Barreau. C'était sa voie. Il y brilla d'un incomparable éclat, grâce à des qualités supérieures : la promptitude dans l'attaque et la riposte, l'extraordinaire sûreté d'une mémoire impeccable, le prestige d'une langue simple, souple et forte,

le sens aigu de l'occasion à saisir ; et avant tout l'art subtil de convaincre.

Convaincre ! comment y parvenait-il ? Il plaçait le jury, non devant la brutalité des faits, mais dans l'ambiance même où vivait l'accusé. Pour faire surgir des débats la douce figure de la Pitié, sœur jumelle de la Justice, il s'efforçait de faire oublier l'acte au profit de l'acteur. La plus vile des créatures est tout de même une créature humaine. Quand on sait cela, on arrive parfois, sans absoudre le crime, à faire comprendre que le criminel ait pu le commettre sans en mesurer l'horreur. Quand le jury, entraîné par la vigueur et la clarté souveraines du verbe oratoire, a admis cela, l'accusé n'est pas loin d'être sauvé.

Pour y arriver, Henri-Robert montait littéralement à l'assaut. S'emparant souvent des dernières paroles de l'avocat général, il reprenait rapidement le récit des faits, traçait, parfois en trois mots seulement, des portraits saisissants, et expliquait le drame : cela sans une seconde d'arrêt, comme si quelque invisible tambour eût battu la charge dans sa poitrine ; sans laisser à personne le temps de réfléchir ou le loisir d'interrompre, il « enchaînait », avec une inlassable ardeur ; et tout d'un coup, comme s'il eut atteint enfin le sommet du bastion à conquérir, il s'arrêtait, laissant l'auditoire haletant et le jury subjugué au moins autant que convaincu.

A la veille de la guerre mondiale, Henri-Robert avait grandi au point que ses confrères, dans un élan unanime, le portèrent au bâtonnat. Il eut le lourd honneur d'y demeurer sept ans, fidèle au Palais de Justice déserté, à la grande ville bombardée dont il aimait toutes les pierres ; toujours présent pour accueillir ceux qui défendaient héroïquement la France et la liberté, pour consoler les douleurs, pour encourager ceux qui parlaient, pour reconforter ceux qui doutaient ; montrant à tous que les grands talents ne s'épanouissent complètement que dans les grandes âmes.

La guerre finie, le Palais se repeuple. Qu'ils sont nombreux les confrères qui manquent à l'appel ! Mais il ne suffit pas d'ensevelir les morts dans leur gloire douloureuse : il faut prendre soin des vivants. Henri-Robert y met tout son cœur. Ils reviennent, les vainqueurs, le laurier au front, l'angoisse au cœur. Pour beaucoup

d'entre eux, c'est la gêne au foyer, c'est parfois la misère. Il faut cacher cela, par pudeur et par fierté. Le Bâtonnier seul le saura : on ira lui demander, en attendant le retour de la clientèle infidèle ou dispersée, quelques commissions d'office pour des clients de hasard. L'un de ces « poilus » redevenus avocats, m'a conté un jour son histoire. Grièvement blessé sous Verdun, encore mal guéri, il revient, la guerre finie. Son cabinet est désert ; on peut vivre encore aujourd'hui. Comment fera-t-on vivre demain la mère et les enfants ? Le Bâtonnier est là : on lui conte son angoisse. Une demi-heure après, le plus ancien, le très fidèle collaborateur d'Henri-Robert — j'ai nommé Achille Raux, — accourt auprès du confrère malheureux : « Venez, un client vous attend chez le Bâtonnier. » Le client est là, en effet : le Bâtonnier tient à la main le dossier, et une enveloppe : « Tenez, voici ce que cet homme m'a remis pour vous. Sa cause sera appelée demain. Je lui ai dit que je connais votre dévouement et votre talent ; défendez-le, sauvez-le. » De quel cœur cette défense fut présentée, je n'ai pas besoin de le dire. L'enveloppe était bien garnie ; le spectre de la misère s'évanouit pour un mois ou deux. Mais ce n'est que bien plus tard que notre confrère apprit, tout à fait par hasard, que c'était la main même du bâtonnier qui avait rendu l'enveloppe si lourde et le don si généreux.

Peut-être un jour, si l'histoire de notre Ordre n'est pas ingrate, retiendra-t-elle ce bienfait touchant.

Ne pense-t-on pas un peu au denier de la veuve, quand on évoque par le souvenir la discrète obole du Bâtonnier ?

Après la guerre, on s'aperçut vite que les conditions de la vie au Barreau, comme ailleurs, avaient changé. Plus de travail, moins de loisirs ; un rôle plus vaste, un profit plus étroit. Des craquements inquiétants dans l'édifice judiciaire, révélaient la vieillesse de certaines institutions. Le justiciable réclamait, non sans raison, une justice plus sûre, plus prompte et moins coûteuse. Un groupe d'avocats de bonne volonté entreprit de réunir et de coordonner, sur le terrain professionnel, les efforts dispersés. Ils demandaient une meilleure organisation des services judiciaires ; ils s'unissaient pour la défense des intérêts du barreau, si étroitement liés à ceux des justiciables. Il fallut lutter longtemps avant

d'être compris : c'est le sort de tous les précurseurs. Dès le début pourtant, des hommes tels que les bâtonniers Mennesson et Emile de Saint-Auban, nous avaient approuvés et encouragés. Un jour, nous allâmes frapper à la porte d'Henri-Robert, non sans émoi. Nous allions lui demander de nous prêter, à Reims, le concours de sa parole. Il s'agissait d'exalter la gloire de Reims, comme nous lui avons demandé plus tard, — trop tard — de célébrer la gloire de Metz.

Qu'allait-il nous répondre ? Sa classique élégance ne s'effaroucherait-elle pas de notre ardeur, que d'aucuns trouvaient un peu romantique ? Il nous reçut et nous dit : « Prendre la parole parmi vous ? J'en serai ravi. Mais ce n'est pas assez. Je veux être tout à fait des vôtres : voici mon bulletin d'adhésion. »

Ce qu'il fut à Reims, vous pouvez l'imaginer. Quelle fresque héroïque il broda autour de la cathédrale martyre ! Ceux qui l'ont entendu ne l'oublieront jamais !

Trois ans après, c'est à Versailles qu'il nous émut et nous charma. Dans ce palais de majesté et de mélancolie, au sommet de l'escalier de la Reine, penché sur le balustre de marbre noir, Henri-Robert nous parlait... Nous étions là, groupés sur les marches illustres, en grappes pressées, muets, attentifs, et nous écoutions la parole prestigieuse. Elle évoquait les figures du passé, les rois et les reines, les princes, les grandes dames ou majestueuses ou frivoles, les maréchaux, les hommes d'Etat, les écrivains, les poètes, rassemblés jadis dans ce lieu unique au monde ; et il nous semblait que de la voûte, toutes ces silhouettes, transparentes et fugitives, descendaient jusqu'à nous comme en une ronde fantastique, à demi endeuillée, et souriante à demi... Tout à coup, Henri-Robert se tut ; le silence se fit plus profond ; puis une délirante ovation éclata, s'éleva, grandit, s'amplifia en une inoubliable apothéose.

Et lui ! pâle il regardait droit devant lui : il regardait ; — et déjà peut-être il ne nous voyait plus. Pour ces yeux si aigus et si fins, la lumière déjà commençait à s'éteindre.

Dans ce drame de la cécité croissante, il fut plus grand encore que dans ses plus beaux triomphes du passé ; car il y triompha, non plus des forces sociales coalisées contre un prisonnier pitoyable, mais de sa propre douleur. Stoïque, il ne voulut pas être plaint. Il n'avoua

jamais. Confiant dans une mémoire sans défaillance, il plaidait encore, et jamais il ne le fit avec plus de sûreté, de clarté et de charme. Au bras d'un compagnon fidèle, qui lui soufflait tout bas les noms des arrivants, il marchait ; il arrivait ponctuellement à la barre, faisant aux magistrats qui l'écoutaient avec une sorte de respect, l'hommage toujours renouvelé de sa déferente exactitude.

Louis Barthou, à l'Académie française, a résumé en deux lignes la vie d'Henri-Robert : « Une carrière de robe noire, sous laquelle n'est jamais apparu un bout d'écharpe parlementaire ». C'est là un exemple et une leçon. Sans doute les dons qui font l'avocat sont assez voisins de ceux qui font l'homme d'Etat. Sans doute c'est la barre qui forma à la tribune les Waldeck-Rousseau, les Raymond Poincaré ; sans doute enfin pour beaucoup d'avocats, grands ou petits, la conquête du pouvoir apparaît comme le but suprême. Mais que de tentations ! que de chutes lamentables, dont l'avocat est préservé par la discipline professionnelle, alors que l'homme d'Etat imprudent s'écroule dans la boue ! L'exemple d'Henri-Robert a montré que, dans ce pays, l'avocat pouvait, par le seul prestige de son art, devenir un homme illustre sans jamais briguer un pouvoir politique trop souvent synonyme d'impuissance.

Il fut un jour où Henri-Robert connut jusqu'au vertige et jusqu'aux larmes ces triomphes de la barre ; c'est celui où, à la Cour d'Assises de Colmar, il fit autour de lui l'union pathétique de tous les Français. Je relisais hier les pages frémissantes où Geo London a conté cette histoire : Edouard Helsey, dans le *Journal*, avait mené une vive campagne contre certain parti alsacien qui, sous la direction de l'abbé Haegy, paraissait avoir trop oublié que la France est une et indivisible. Le prêtre s'était jugé diffamé, et avait attaqué en justice le journaliste. Les passions se heurtaient dans le prétoire. Une houle d'indignation avait soulevé la foule lorsqu'elle apprit que le plaignant avait pu dire en public : « Je n'aime pas la France. » Henri-Robert, qui défendait Helsey, sut tirer un tel parti des incidents d'audience, qu'il amena l'abbé Haegy à retirer sa plainte.

Mais ce n'était pas assez. Le défenseur de la partie civile, notre confrère M^e Kraehling, s'écria au nom de

son client : « La France peut douter de tout ; elle ne peut douter de notre cœur. »

Henri-Robert prend alors la parole : « Une dernière fois, monsieur l'abbé Haegy, voulez-vous vous lever avec moi ? » L'abbé Haegy se lève. Henri-Robert reprend : « Maintenant, monsieur l'abbé Haegy, regardez-moi bien dans les yeux. Voulez-vous crier avec moi : « Vive la France ! ». D'une voix forte, avec un tremblement d'émotion, l'abbé répète le cri.

Henri-Robert exalte en trois phrases magnifiques l'Union nationale retrouvée.

Une immense clameur retentit. Les mâles accents de la *Marseillaise* se déroulent comme un flot sacré ; les larmes coulent ; d'indicibles minutes d'émotion suivent. Un bouquet de fleurs aux couleurs françaises est tendu à l'abbé Haegy ; il le prend et, avec un sourire, l'offre à Edouard Helsey.

Que dire de plus ? Cet instant prodigieux, nous le devons à Henri-Robert. Il est né d'une parole malheureuse : « Je n'aime pas la France. » Cela nous avait fait bondir. Eh ! oui, nous voulons être aimés. Est-ce la force ou la faiblesse de la France ? En tout cas, c'est son charme. Nous voulons être aimés. On nous blesse quand on ne nous aime pas. Alors, que faire ? Suivre le conseil de Sénèque, qui écrivait à Lucilius : « Je vais t'enseigner un philtre d'amour qui opère sans incantation magique : Veux-tu être aimé ? Aime ! *Si vis amari, ama.* »

Suivons donc le grand exemple que nous a donné Henri-Robert à Colmar : dans le choc des opinions, dans la lutte même des partis, tâchons de nous comprendre, et ne cessons pas de nous aimer. Par dessus les ambitions particulières, par dessus les orgueils puérils, par dessus les intérêts mesquins, écoutons retentir l'écho sans cesse répété du cri d'Henri-Robert à Colmar : « Vive la France ».



.....
.....
.....
.....

IMPRIMERIE DU PALAIS
20, Rue Geoffroy-l'Asnier
***** PARIS-4° *****

IMPRIMERIE DU PALAIS
20, Rue Geoffroy-l'Asnier
***** PARIS-4° *****
